

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de la date de quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

### ANNONCES:

Quant Suisse Etranger  
La ligne ou son espace 0 15 0 80 0 40  
Révisé . . . . . 0 50

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'Admin" "Direction du Journal" Sion.

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois  
année 6 mois 3 mois  
Valais et Suisse 9.— 4.50 2.80  
Etranger (par voie de 3 nu-  
méros de la semaine 17 9.— 6.20  
Envoi par numéro . . . 20.— 12.— 7.—

### Café

A remettre de suite, cause de santé, un bon café, faisant frs. 200.— par jour. Reprise totale de 12 à 15 mille. Bonne affaire; le chiffre, par jour, peut facilement atteindre frs. 300.—. Adresser les offres à **Rob. Poterat, 2 route du Tunnel Lausanne.** JH327L.

### MOTO

à vendre, pour cause de santé, marque "Condor" modèle 1917, état de neuf, 4 HP., changement de vitesse et débrayage. Offres sous chiffre S. 316 L. aux Annonces Suisses S. A. Lausanne.

### Cheneaux et tuyaux

On offre à vendre cheneaux et tuyaux en zinc et tôle galvanisée à bon compte, gros et détail. Cheneaux galvanisés de 24 et 33 cm. de développement, tuyau de 100 mm. de diamètre. S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

### Travaux de cheveux

soignés et en tous genres  
Catalogue illustré pour chaînes de montre en cheveux  
**H. STEFFEN,**  
Coiffeur pour Dames et Messieurs  
**SIERRE.**

On demande à acheter de  
**Beaux cabris**  
S'adresser **Boucherie Narbel, Peseux (Neuchâtel).**

### Attention

J'offre jusqu'à nouvel avis belles côtelettes de porcs fumées, à francs 9.— le kg. Envoi par colis postal contre remboursement. **A. Vuillemin, Morat.**

### A LOUER

jolie chambre meublée, confort moderne.  
S'adresser au Bureau du Journal.

On demande à louer grand  
**APPARTEMENT**  
pour de suite ou date à convenir.  
S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

### Fumeurs!

de bouts tournés  
Profitez d'une occasion exceptionnelle. Caissons de 25, 50 et 100 bouts. Demandez liste de marques et prix à Case 10610, NEUCHÂTEL.

Vu la pénurie de  
fourrages  
vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 186. En cas d'urgence se rend à domicile.  
**Louis Mariethoud**

### Souliers

ressemelés à neuf, en bon état, de toutes grandeurs pour Dames et Messieurs. Marchandise garantie bonne qualité.  
Envoi par poste, contre remboursement. On échange les articles s'ils ne conviennent pas.  
**Fritz SETZ, Tägerig (Aargau)**

### OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS.

### Jeune homme

sachant 3 langues cherche place comme secrétaire dans un bureau.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

On demande  
**forte fille**  
d'environ 20 ans, pour aider au ménage et à la campagne. Gage frs. 25.— par mois. S'adresser à **Mme Marius Milliquet, « Le Montillier », Pully (Vaud)**

**L'Hôpital de Sion** demande: un bon  
**maître-vacher**  
sérieux, célibataire et de pleine confiance. S'adresser au Gérant agricole de l'Hôpital, Sion.

### Effeuilleuse

On en demande une bonne. Adresser offres, à **Ch. Giroud, Grandvaux (Vaud).**

### Couture

On demande à faire de la couture, de lingerie, habillements pr. enfants, ainsi que des raccommodage tout genre. Se recommande vivement. S'adresser à **Mme Thétaz, Chandoline, (par carte ou chez Mme Vve Vergère, Rue de Lombardie, SION.**

### Jeune fille

cherche occupation dans un magasin ou boulangerie, pour le 1er ou 15 mai.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

### Apprenti

de cuisine est demandé pour restaurant 1er ordre à GENEVE.  
S'adresser Bureau Placement Monopole, rue Lausanne, 4 GENEVE.

### A vendre

d'occasion, 35 francs, voiturette anglaise, pliante, pour enfants.  
S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

### Bouteilles

La maison **Philibert Eberbach-Vallet**, négociant en bouteilles, GENEVE, 3 rue Hugo de Singer, porte à la connaissance du public qu'elle possède de un stock important de bouteilles vides, aux prix suivants, le cent:  
Vaudoises frs. 38.—  
Neuchâtelaises 42.—  
Bordelaises 30.—  
Maconnaises 30.—  
Champenoises 60.—  
Vichy 15.—  
Flûtes 35.—  
Marchandise vendue sur wagon, gare Genève.

### Oeufs frais

**PARC AVICOLE, SION**  
Seul le traitement par les plantes peut guérir les maladies chroniques.  
Envoyez vos eaux au **Docteur ROBERT ODIER à GENEVE, spécialiste des secrets de la Médecine ancienne.**

### Le Dépôt de chevaux 15

devant être licencié sous peu de jours, les particuliers ou fournisseurs ayant des **comptes ou réclamations à présenter** doivent le faire d'ici au 10 avril au plus tard.  
**SION, 31 mars 1919.**  
Le **QUARTIER-MAITRE**

### Occasions

beaux **piochards** avec manche et sans manche, **outils divers** à bon marché, ainsi que **meubles d'occasion.**  
**A. COMTE, Maison Delgrande, Place du Midi, SION**

### Viticulteurs Attention!

à cause de quantités limitées, n'oubliez pas de commander à temps  
**Nicotine et jus de tabac Ormond**  
le remède le plus efficace contre les vers de la vigne. Représentant exclusif pour la Suisse: **H. Beny, La Tour Vevey**

### APRÈS INVENTAIRE

Nous mettons en vente plusieurs séries de **chaussures, qualité garantie**  
à prix anciens:  
BOTTINES, cuir fort, sans doublure, sans couture derrière; ferrées, Nos 27 à 29, valeur Frs. 17.— à **Frs. 15.—**  
Même article, Nos 30 à 35, valeur Frs. 19.50 à **Frs. 17.50**  
BOTTINES, pour dames, cuir fort, sur 1 forme, Nos 36 à 42, valeur Frs. 24.— à **Frs. 21.50**  
BOTTINES de travail, pour hommes, ferrées, qualité extra, **Frs. 28.—**  
Echange à volonté — Envoi par poste — Réparations.  
**ULYSSE CAMPICHE Tunnel, 4, LAUSANNE.**

## Vente extraordinaire

# Savons de toilette

Cette vente unique à des prix sans précédents ne durera que **8 jours seulement** et autant que le stock le permettra.  
Elle commencera le  
**Samedi 5 ct., dès 8 heures du matin**  
et sera clôturée le  
**Samedi 12 ct., à 8 heures du soir**  
Chaque commande faite par écrit sera numérotée et expédiée dans l'ordre d'arrivée.

Savon au Lait de Lys la pièce <b>30</b> les 6 savons 1.75 exceptionnellement	Savon aux Amandes amères, la pièce <b>55</b> les 6 savons 3.15 exceptionnellement	Savon aux Amandes amères, la pièce <b>65</b> les 6 savons 3.75 exceptionnellement
Savon à la Glycérine, la pièce <b>75</b> les 6 savons 4.25 exceptionnellement	Savon Lanolin, la pièce <b>95</b> les 6 savons 5.50 exceptionnellement	Toilet Bath Soap, le gros morceau <b>1<sup>95</sup></b> les 3 savons 5.50 exceptionnellement

## Grands Magasins AU LOUVRE = AIGLE

La plus importante Maison d'assortiments de la région.

### CHEVAUX

Beau choix de **Ragots des Franches Montagnes** ainsi que chevaux de trait, aptes à tous services. Vente en garantie. S'adresser à **Walter Desplandes, Avenue de Villamon 1 (bas Rue d'Etraz) Lausanne.**  
Téléphone 17.69

### Attention!

Vente et achat  
de meubles d'occasion, plus de 80 lits en bois et en fer, avec sommiers et matelas, armoires, commodes, canapés, tables, chaises glaces, potagers, calorifères, bureaux, tonneaux, lavabos, bancs et vitrines de magasin, pompe à vin, etc., à des prix très avantageux.  
**LETEZ Joseph, Rue du Rhône, Sion.**

Nous sommes acheteurs de toutes les  
**fournitures de fer et d'acier**  
au prix du jour  
Adresser offres avec prix à la  
**Fonte électrique S. A. Bex (Vaud)**

### CONSTRUCTION DES AÉROPLANES

Enseignement par correspondance  
Connaissances exigées: bonne instruction primaire. S'adresser à la direction de  
**l'Ecole d'Ingénieurs-d'Aéronautes**  
de **LAUSANNE** (Bâtiment Lémania)  
Programme et règlement gratuits sur demande.

Séjour de printemps à la campagne  
**PENSION RICHEMONT**  
St-Légier s/ Vevey  
Produits de la ferme.  
Week-end (Samedi à lundi) fr. 20.— Téléphone s/Blonay

### CIDRE

vin de fruits pur jus, à partir de 100 litres à 55 cent. en fûts de 60 litres à 56 cent. fût à préter.  
Cidrerie **HENRI MARBOT, KIRCHBERG (Berne).**

### Souliers

Fraîchement ressemelés en bon état. Donner le numéro de la chaussure. — Echange permis.  
Messieurs frs. 11.— 15.—  
Dames frs. 9.— 12.—  
Souliers bas, Souliers d'enfants selon grandeur.  
Souliers avec protecteurs cuir environ 5 francs plus cher.  
Envoi postal.  
**J. Weiswoll & Co**  
Ressemelage Réforme  
**Zurich 4 Bäckerstrasse 127**

### CABRIS!

Le soussigné est acheteur de cabris gras, avec la peau, très proprement, à frs. 4.— le kilo. Toutes les quantités possible journallement. Téléphone 9153, Genève.  
**Louis Mayor** Rue de la Chapelle 12, Genève.

Prochain grand tirage: **22 AVRIL**  
5, 15 et 22 Mai, etc.  
Nous continuons à accepter les souscriptions à partir de  
**Fr. 5.— par mois**  
aux séries de 30 Obligations à lots de la Fédération des Chefs d'Equipes des C. F. F. remboursable par voie de tirage de Frs. 5 à 20.000 par titre. — 2 à 4 tirages par an. — 6 à  
**7 belles 7 primes**  
garanties par série sortante aux prochains tirages. Prix de l'obligation Fr. 5.—, de la série de 30 oblig. Fr. 150.— au comptant ou par mensualités de Fr. 5 ou 10  
**Magnifique plan de lots:**  
19 à Frs. 20.000  
18 à " 10.000  
78 à " 5.000  
67 à " 1.000  
etc., au total pour plus de **4 millions**  
Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités, participera à titre supplémentaire à **28 grands tirages** dont les prochains le 22 Avril, 5, 15 et 22 Mai avec lots de  
2 à Frs 500,000  
2 à " 250,000  
2 à " 200,000  
20 à " 100,000  
etc., au total pour **6 millions**  
Prière d'adresser les souscriptions sans retard à la  
**BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS**  
PEYER & GENÈVE - 20, Rue du Mont-Blanc  
Prospectus à disposition!

Fabr. Fourneaux Sursee  
Offre les meilleurs POÈLES POTERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES  
Catalogue gratuit!  
Succ. Sauter  
A la Place de la Paponne  
Représentant J.-B. Sauter Sion

## LETTRE DE PARIS

## M. Millerand et l'Alsace-Lorraine

Le gouvernement a été bien inspiré en créant un commissariat général de l'Alsace-Lorraine et en plaçant M. Millerand à la tête de ce commissariat.

C'est en sorte une sorte de gouverneur d'Alsace et de Lorraine qui vient d'être créé. Ce gouverneur aura de larges attributions; muni des pouvoirs d'un ministre, il pourra prendre des arrêtés qui permettront aux affaires d'Alsace et de Lorraine d'être conduites rapidement et d'échapper à la lenteur de nos habitudes administratives.

L'administration, voilà bien la plaie, le chancier qui, peu à peu, s'attaque à la vie nationale et la vicie au point d'entraîner toutes les énergies, de ralentir tous les progrès.

Les Alsaciens et les Lorrains étaient enchantés de redevenir français, mais si le premier contact avec les représentants officiels de la France a été enthousiaste, il n'en a pas été de même de l'apparition de M. Lebeureu.

Il n'y a pas, à proprement parler, de mécontentement, comme le constatait le maire de Metz en recevant M. Millerand, mais il règne dans le pays une certaine surprise de voir le temps qu'il faut pour régler certaines questions importantes pour son développement économique.

M. Millerand fera de son mieux pour changer ces méthodes; il arrive, rempli de bonnes intentions; nous connaissons son patriotisme, sa pratique des affaires, son expérience, son libéralisme.

Ce n'est pas une petite affaire que d'introduire, dans un pays comme l'Alsace-Lorraine, demeuré pendant quarante ans sous un régime impérialiste, la législation républicaine de la France.

Des institutions seront radicalement transformées, l'unité nationale, la logique, la justice, exigent que la loi française soit applicable à tous les Français sans exception.

Encore faut-il y mettre des formes. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'il faut placer les citoyens d'un régime sous un autre. Il y a notamment, chez nous, la question religieuse et la question sociale qui diffèrent totalement de la législation allemande.

Il importe que les Alsaciens et les Lorrains ne soient pas heurtés dans leurs opinions, dans leurs croyances, dans leurs moeurs. C'est ce qu'a parfaitement compris M. Millerand qui a fait, à ce propos, des déclarations très nettes, soit à Metz, soit à Strasbourg: « Je respecterai de la façon la plus complète, a-t-il dit, les opinions, les croyances, les moeurs de l'Alsace et de la Lorraine. Le mot qui résume toute ma politique est celui-ci: pendant quatre ans et demi, a servi de mot d'ordre à la France: Union et concorde. Diversés, nous serions perdus; unis, nous sommes certains d'arriver au but que nous voulons tous: Donner aux provinces retrouvées, au point de vue matériel et moral, toute la prospérité qu'elles sont en droit d'attendre, qu'elles auront, pourvu que nous y mettions toutes nos forces, tout notre cœur. »

Ce langage a produit une excellente impression.

Sans doute, l'Alsace et la Lorraine entreront peu à peu dans les formes de la législation française; mais cette transformation devra s'accomplir doucement, dans un esprit de justice et de liberté. D'ici là, certainement, des problèmes délicats se poseront, mais nous sommes assurés que M. Millerand saura les résoudre avec tact et intelligence. Et si, en France, les partis veulent bien lui faciliter la tâche en s'abstenant de campagnes maldroites et de tout sectarisme, les provinces libérées trouveront chaque jour, nous en sommes convaincus, des raisons nouvelles de se féliciter et de se réjouir de leur réunion à la mère-patrie.

J. S.

## Les travaux de la Paix

Aurons-nous la paix pour Pâques, comme cela a été annoncé? Ce n'est pas certain à l'heure des travaux du Conseil des Quatre. Cependant un communiqué Havas du 3 avril annonce que les études avancent tout de même.

Les chefs de gouvernement ont tenu mercredi les deux conférences quotidiennes, encore consacrées essentiellement à la discussion des problèmes déjà examinés dans les dernières réunions: réparations financières et économiques dues par l'Allemagne et exploitation du bassin de la Sarre.

De réels progrès se manifestent de jour en jour et permettent d'espérer qu'avant peu, le Conseil des Quatre pourra commencer à rédiger les conclusions adoptées. Il semble dès maintenant acquis que la rive gauche du Rhin sera neutralisée.

En ce qui concerne l'occupation jusqu'au paiement de l'indemnité réclamée à l'Allemagne, elle sera à la charge des troupes françaises et belges, car les Etats-Unis jugeraient impossible, dit-on, de laisser des troupes en Europe après la signature de la paix et la Grande-Bretagne ne disposerait pas d'effectifs nécessaires pour entretenir des garnisons sur le Rhin.

La question du rôle éventuel de l'armée belge ne doit pas être étrangère à la venue à Paris du roi Albert, qui, dans des entrevues qu'il a eues mercredi, a dû également s'entretenir avec les différends chefs de gouvernement de la réparation des dommages subis et de l'aide financière et économique indispensable pour assurer le relèvement de la Belgique.

L'accord semble également être réalisé sur la nécessité de céder à la France l'exploita-

tion du bassin houiller de la Sarre à titre de compensation des dommages de toute sorte qu'elle a subis. Le contrôle économique accompagnera les facilités administratives qui en permettront le libre exercice.

En ce qui concerne les réparations, aucun chiffre n'a encore été fixé. Se basant sur l'article 19 de l'armistice du 11 novembre 1918, qui prévoit la réparation des dommages, le Conseil s'attache plutôt, pour le moment, à déterminer la nature des dommages que l'Allemagne devra payer plutôt que le total des indemnités qu'elle devra payer. En conséquence, aucune décision n'a été prise quant aux annuités à exiger, ni en ce qui touche la répartition entre les Alliés. De toute façon, l'Allemagne ne sera pas autorisée à s'acquitter du tout au moyen de la fourniture de matières premières ou de produits manufacturés.

Le conseil des Quatre s'est occupé aussi des événements de Hongrie. Le général Smuts a été désigné pour faire son enquête. De son côté, le maréchal Foch a dû partir dans la soirée pour Spa, où il doit négocier aujourd'hui avec Erzberger le débarquement de l'armée Haller à Dantzig.

Le comité de rédaction de la collaboration de la Ligue des nations a achevé l'élaboration du nouveau texte du pacte. Toutefois, il a réservé les amendements français aux articles 8 et 9 prévoyant un organisme de contrôle des armements et un organisme militaire d'exécution. Les problèmes posés par l'amendement américain relatif à la doctrine de Monroe et l'amendement japonais reconnaissant le principe de l'égalité des races ne sont également pas réglés.

Samedi prochain, la commission de la Société des nations, tiendra probablement une séance plénière sous la présidence de M. Wilson pour adopter définitivement le projet rectifié.

MM. de Lasteysrie et Courcel, membres de la section interalliée, se sont rendus mercredi après-midi au château de Villeto où ils ont eu une première entrevue avec les délégués allemands. Il n'y eut, au cours de la séance, aucune discussion; les délégués ont pris contact seulement et se livrèrent à un simple échange de vues. Une nouvelle réunion, à laquelle assistera, aux côtés des deux délégués français, le délégué anglais Keynes, aura lieu jeudi.

## SUISSE

## Nouveau chef d'Etat-major

Le correspondant de la « Suisse libérale » annonce que comme imminente la démission du colonel de Sprecher et comme probable la nomination du colonel Sonderegger comme chef de l'Etat-major.

## Trafic franco-suisse

En dehors du train express Londres-Paris-Lausanne-Simplon-Milan, qui circulera à partir du 15 avril, les chemins de fer français se proposent de reprendre prochainement le service direct des trains avec la Suisse. Le P.-L.-M. a l'intention de recommencer dès le 1er juin le trafic direct avec la Suisse dans les deux directions.

## Nouvelle démarche du Vorarlberg

Le député du Vorarlberg a fait des démarches auprès du Conseil fédéral également en ce qui concerne la continuation des livraisons de farine, la convention réglant cette question expirant au milieu d'avril et le Vorarlberg n'étant plus du tout ravitaillé de Vienne.

## Le port de Gènes

M. Ferrero, président de la Chambre de commerce italienne en Suisse, et M. Chiostergi, secrétaire, ont eu une conférence avec M. Schulthess, conseiller fédéral, au sujet de l'organisation des transports suisses à Gènes, sur une échelle plus vaste. On prévoit que des mesures d'ordre pratique seront prises dans ce sens.

## Appel à la raison

Le journal des paysans adresse à ses lecteurs un appel à la raison, conçu dans ces termes:

« Le pays se trouve dans une agitation fiévreuse. La grève générale et la révolution menacent à nouveau. Les socialistes et les bolchévistes trouvant le peuple suisse armé. Nous savons que les dessiccus du droit et de l'ordre auront le dessus. Mais nous ne voudrions point être ceux qui auront contribué à faire éclater la guerre civile. »

Le peuple suisse attend que le rétablissement de la paix détermine une baisse des prix. Un recul à cet égard a déjà commencé. Sur le marché au bétail toutefois on a pu constater au cours de ces dernières semaines une rapide tendance à la hausse. La faute ne peut en être attribuée aux paysans, mais à la forte demande et au manque d'organisation. Certaines voix ont déjà prétendu que le prix du lait suivrait le mouvement du prix de la viande.

Assumerions-nous cette responsabilité? Ne serions-nous pas injustifiable de notre part de susciter à nouveau des troubles. Mieux vaut subir un tort que d'en occasionner un autre. Examinons les nécessités existantes, réfléchissons à leurs conséquences et agissons ensuite, en tant que citoyens et que chrétiens pouvant en toute conscience répondre de leurs actes.

## Charbon anglais

Le Département politique communique que le ministre de Grande-Bretagne a porté à la connaissance du Conseil fédéral que le gouvernement anglais, en raison de la pénurie de charbon dont souffre actuellement la Suisse, est prêt à faciliter dans toute la mesure du possible l'exportation d'Angleterre à destination de la Suisse de 20 à 40,000 tonnes de charbon par mois. Les transports doivent

s'effectuer par la voie du Rhin. La Suisse appréciera à sa valeur cette attitude pleine de bon vouloir du gouvernement britannique.

## Les avalanches

Le 31 mars est descendue avec un fracas formidable la fameuse avalanche de la Spreitlani au-dessus du village de Guitannen. La route cantonale a été coupée et les travaux de déblaiement ne pourront commencer que plus tard, vu le danger de nouvelles avalanches.

## LETTRE DE BERNE

## Semaine parlementaire

Les journaux suisses ont — suivant leur tendance ou leur « mot d'ordre », commenté très diversement le débat de l'immunité parlementaire au Conseil national. La presse romande, sauf celle d'extrême-gauche — a été unanime à reconnaître que la solution adoptée, à savoir la levée de l'immunité à l'égard des 9 conseillers nationaux impliqués dans le procès d'Olten — était la seule admissible. Elle l'était au point de vue juridique comme à celui du prestige parlementaire. Ce point admis, il faut constater cependant que le grand débat de mardi n'a point contribué à cimenter le lien confédéral (n'est-ce pas là au reste presque une motion d'un autre âge) et qu'il a souligné une fois de plus les grandes oppositions qui se dessinent de plus en plus au sein de notre parlement.

Rappelons succinctement les faits: Pour les motifs invoqués par le Conseil fédéral, motifs que la commission du National a fait siens, la majorité de ce conseil a estimé que l'immunité ne pouvait pas être accordée aux 9 conseillers nationaux socialistes. Nous ne reviendrons pas ici sur la question de droit, qui a été déjà largement commentée et d'où il ressort notamment que le bénéfice de l'immunité n'est point un droit individuel dont peut se prévaloir tout membre du Parlement qui se trouve être l'objet de poursuites judiciaires, mais qu'il représente bien plus un droit de la Chambre, ayant surtout pour but de protéger les membres de l'assemblée fédérale contre tout empêchement d'exercer leur mandat par le fait de poursuites pénales abusives ou tendancieuses. Il appartient donc à la Chambre de se prononcer sur la nature du cas.

Or, le Conseil national a estimé qu'en l'espèce, le procès d'Olten ne pouvait être qualifié d'abusif et de tendancieux, il a jugé en outre qu'il était dans l'intérêt du pays d'achever dans le plus court délai les débats judiciaires actuellement en cours. Le peuple suisse son ensemble désire que le tribunal prononce son jugement sur une affaire qui a maintenu trop longtemps les esprits dans un état de surexcitation dangereuse. Ces considérations sont du reste notamment inspirées du fait que, à teneur de l'organisation judiciaire militaire, l'interruption des débats nécessite un recommencement total de la procédure.

A ces arguments invoqués par la majorité de la commission du National, M. Greulich, seul représentant de la minorité a fait valoir que la procédure poursuivie avait été irrégulière, le Conseil fédéral ayant, contrairement à ses compétences, pris les devants dans cette affaire, alors qu'il eût appartenue à l'autorité judiciaire (grand-juge ou auditeur) de soumettre au Conseil national la demande touchant la question d'immunité. Au point de vue des droits parlementaires, le vétéran de l'extrême gauche a protesté de ce que 9 mandataires du peuple suisse « derrière lesquels — s'est-il écrié — se trouvent 40,000 citoyens — sont empêchés de participer aux travaux du parlement.

Le duel a été passionné et particulièrement violent surtout entre représentants des partis extrêmes du parlement. Dans cette Chambre si divisée ou pour masquer les incompatibilités de races et les haines de classe l'on compromet et l'on transige du début à la fin des sessions — il existe tout un groupe de députés qui semblent avoir reçu mandat de trouver les formules intermédiaires. Le « compromis » semble depuis un certain temps être devenu un des produits les plus appréciés de notre parlement. Un certain nombre de députés ont acquis à ce genre d'exercice une véritable maîtrise. Cette fois aussi plusieurs formules correspondant à la situation ont été proposées. La première indiquée par le rapporteur allemand et reprise dans la suite par plusieurs de ses collègues consistait à inviter les 9 conseillers nationaux socialistes à proposer au tribunal militaire de fixer ses audiences l'après-midi, afin qu'ils puissent prendre part aux travaux de la chambre le matin. Ce marchandage n'a du reste été du goût d'aucune des parties intéressées.

Sur quoi Mr. Knellwolf (l'homme à tout faire dans le parlement) et qui se meut avec une aisance remarquable dans toutes les questions, a proposé de suspendre purement et simplement la session des chambres jusqu'à la fin du procès. Cette solution par trop simple qui eût subordonné complètement l'assemblée fédérale aux débats judiciaires, c'est-à-dire aux caprices de la défense n'a obtenu que 27 voix contre 96.

Une autre proposition émise par M. Mayer le rédacteur en chef de la « Neue Zürcher Zeitung » plus ingénieuse comme construction, mais plus dangereuse aussi, tendait à fixer la clôture de la session au 1er avril afin de permettre aux inculpés du procès, de prendre part aux débats du Conseil national.

M. Décoppet a spécialement mis en garde l'assemblée contre les dangers de cette motion, étant donné que, ainsi qu'il l'a fait remarquer, dans ce cas, les accusés ne manqueraient pas de se prévaloir d'une interruption de dix jours pour invoquer la cassation.

En définitive, le Parlement s'est rallié à la seule solution qui lui restait, il a, conformément aux considérations émises plus haut, et qui

lui ont paru déterminantes, décidé par 83 voix contre 50, de retirer l'immunité parlementaire aux 9 conseillers nationaux socialistes.

Si les partisans de la levée de l'immunité a été d'une part le groupe compact des romans (sauf les socialistes) le centre, la droite et une partie des radicaux suisses-allemands nous voyons figurer de l'autre côté, à part les socialistes, une grande partie des représentants des centres industriels et ouvriers: Zurich, Berne et Bienne notamment.

Quelle sera le résultat de cette décision « nécessaire »? Elle affirmera les positions. Elle convaincra les bourgeois de la nécessité toujours plus urgente de travailler « serré ». Elle resserrera les rangs des socialistes, frappés par l'argument que Greulich lançait devant des tribunes pleines de fonctionnaires et de cheminots, — à savoir que par la décision du parlement privé, 40,000 citoyens socialistes ont été privés de leurs représentants! Et ce sera la lutte — mais du moins, grâce à la décision nette et sans compromis du parlement, la lutte ouverte, franche où personne ne s'illusionne sur soi et sur les autres.

A part le débat sur l'immunité, la semaine parlementaire a été terne. Rappelons toutefois comme fait saillant le postulat Steinmetz tendant à demander la suppression de la perception de l'impôt sur les bénéfices de guerre.

Ce postulat est l'aboutissement de tout un mouvement intense des industriels, protestant contre les charges fiscales qui leur sont imposées. M. Motta a répondu en faisant valoir que la fin des hostilités n'avait pas supprimé les bénéfices extraordinaires réalisés du fait de l'état de guerre, par nombre de nos industriels, et qu'il était équitable d'imposer ceux qui jouissaient à cet égard d'une situation particulièrement favorable. Il s'est appuyé sur ce raisonnement logiquement sur la décision prise par la commission de neutralité qui s'était prononcée à une grande majorité pour le maintien de l'imposition.

Notre ministre des finances a toutefois donné l'assurance qu'un certain nombre de détails de la loi — qui se sont surtout révélés à l'usage, et qui constituent de véritables injustices — seraient supprimés à l'avenir.

Il est intéressant de constater à cet égard que la commission de neutralité a presque toujours suivi le conseil fédéral et s'est souvent montré à l'apogée de lui, dans le cas où elle a été appelée à donner son avis sur les mesures proposées par notre exécutif. C'est que la commission de neutralité représente en somme l'image restreinte de notre parlement et que ce parlement — plusieurs des votes émis par lui sont la preuve — manifeste dans sa majorité, la plupart des tendances que nous avons critiquées durant près de 5 années dans le système des députés provinciaux. Ses tendances! — étaticistes ou centralisatrices — ne subissent du reste aucune diminution — on peut le prévoir dans la composition du nouveau conseil national avec la forte augmentation de la députation socialiste. Nous entrons, à n'en pas douter, dans la période des grandes luttes. Nous nous trouvons du reste déjà passablement engagés.

Le Conseil des Etats a pris au sujet des pleins pouvoirs une décision qu'on a en somme assez peu commentée. En comparant le texte arrêté par le national et celui qui vient d'être élaboré aux Etats, le public ne voit guère de différence. Mais le public ne comprend peut-être pas toujours la psychologie de certaines choses! En attendant, le conseil fédéral est content, le parlement est content... soyons donc contents!!

## CANTON DU VALAIS

## Toujours pour la „Valaisanne“

On nous écrit:

C'est le cœur navré, mais franc et haut, que les amants de la Beauté et les amis de notre Cité assistent ces jours à la réalisation de la « gaffe ».

Par une pétition faite, malheureusement au dernier moment (il n'est d'ailleurs jamais trop tard pour empêcher le mal), une leur d'espoir avait brillé sur leur tâche, mais, « que voulez-vous qu'elle fit contre trois? »; entendez ici: le Mauvais Goût, le Snobisme et le Décret!!

Séduisons, fouillons un peu certaines ménages municipales, nous y découvrirons un projet bien arrêté de supprimer les foires à la Planta pour les transférer à Wiggisen ou ailleurs! Si ces ours n'ont pu s'émouvoir aujourd'hui, le cœur nous le triste espoir de compter un jour sur la mobilisation des ventres pour sauvegarder un des éléments vitaux de notre ville: la foire à la Planta.

La conception du Beau est liée à celle de l'Utile et de l'Agreeable; une chose destinée à être « utile » ne sera intégralement belle que si elle restera « utile ».

La question esthétique, c'est à dire celle concernant la Beauté est intimement liée à la question économique, ainsi qu'à la question sociale, tout s'enchaîne.

Hélas, ce malheureux XIXe siècle, avec tout son bagage d'erreurs philosophiques, morales et sociales, a tué, chez la masse, le sentiment du beau et du vrai.

Nous croyons à la renaissance du goût et des arts dans l'Ere nouvelle où fleurira plus de justice sociale et plus d'amour.

A l'édification du temple nouveau nous ne faillirons pas au devoir d'apporter notre petite pierre.

O. Cg archi.

N. R. Le projet de supprimer les foires à la Planta est démenti par l'autorité municipale.

## Une coquille

Une coquille s'est glissée dans une phrase de la lettre de M. Laverrière au Conseil d'Etat publiée dans le dernier N°.

Il faut lire: « Si l'état provisoire de l'aménagement étudié par la direction des travaux est admissible (au lieu de inadmissible); il ne devrait pas faire tomber dans l'oubli « La Terrasse ».

## FAITS DIVERS

## La ligne de la Furka

Au Conseil national, M. A. Seiler a développé une interpellation au sujet de la situation du chemin de fer de la Furka qui se verra obligé très prochainement, par suite de sa situation financière, de cesser toute exploitation. Il a demandé au Conseil fédéral quelles mesures il compte prendre pour assurer à la population du Haut-Rhône les moyens de transports nécessaires pour le trafic des voyageurs, marchandises et bagages.

M. Haab, conseiller fédéral a répondu que la Confédération suit la question de près. Le canton du Valais, lui a demandé de prendre à sa charge un déficit de cent mille francs par un arrêté rendu en vertu des pleins pouvoirs. La Confédération n'a pas pu le faire, car elle n'en avait pas le droit. Toutefois, la Confédération est prête à reprendre la moitié de la prestation du Valais et cela en vertu de la loi sur les secours aux entreprises frappées par la guerre. La poste a fait tout ce qu'elle a pu pour assurer le ravitaillement des populations de ces vallées.

M. Seiler ne s'est pas déclaré satisfait de ces déclarations.

## On supprime les diligences

En raison du manque de fourrages l'administration des postes se propose de supprimer dans certaines contrées (ainsi dans le Haut-Valais et les Grisons) le trafic des voitures postales à chevaux et de les remplacer par des voitures automobiles. Il est clair que cette innovation signifierait un grand progrès pour le trafic de nombreuses régions, étant donné notamment que le service des voitures automobiles travaille plus vite et à meilleur marché.

## Ardon — Cinématographe

La Société valaisanne de Cinématographies donnera, Jimanche, deux représentations au Hall populaire de la Cécilia, à Ardon.

## Chronique séduisoise

## Pour les pauvres

On nous prie de donner connaissance au public séduisois de la répartition des recettes de la vente de charité du 27 février, francs 7531.25.

Il a été acheté 102 draps, 240 chemises, 162 couvertures, distribués aux familles nécessiteuses de la ville. Les ménages soutenus par l'Élémosynaire ont reçu en moyenne 51 francs par ménage, draps, chemises, couvertures. Les familles prises dans la liste des dénués à prix réduit ont reçu une belle couverture et deux bonnes chemises.

Ont en outre été versés: au fonds de St-Vincent de Paul pour réfection de linge aux malades, frs. 1000.—, Hospice de Ste-Catherine, frs. 300.—, Assistance à une fille paralysée, transportée à l'Hôpital, frs. 250.—, Placement dans un orphelinat d'un jeune garçon ramené comme vagabond, 280.—, Pour aider au placement des orphelins Kasper, 300. Voyage à Lausanne d'une sœur de charité avec un petit estropié, sur l'ordre du Dr. Germier, frs. 37.40.

A peu près tous les achats ont été faits dans les magasins de la ville, en choisissant de bonnes qualités.

L'œuvre s'est efforcée de donner un peu de bien-être dans tous les milieux, faisant les recherches les plus minutieuses, les plus discrètes, pour n'oublier personne et ne pas faire d'abus.

## Planta et foires

Sous le titre « Simple question » un correspondant a demandé dans le dernier N° de la « Feuille d'avis » s'il était exact que l'érection de la statue du Centenaire à la Planta entraînerait la suppression des foires sur cette même place.

L'autorité municipale nous informe qu'il n'a jamais été question au Conseil d'une telle mesure.

## Charbon national

La bonification sur les achats de charbons allemands (du mois de novembre 1918, au mois de mars 1919) sera faite à l'Office sous-signés les 17, 18 et 19 avril courant. Les réclamations tardives ne seront pas prises en considération.

La Commune de Sion recevra un contingent de drap national. Ces étoffes se vendront à raison de 20 fr. le mètre de mi-laine et 30 francs le mètre pure laine; les confections à 115 et 150 francs la pièce.

Les consignés sont ouvertes, jusqu'au 15 avril, au Service communal de ravitaillement qui tient des échantillons à la disposition du public.

## Foot-Ball Club

Le F.-C. Sion jouera dimanche à 2 h. 1/2 sur la Planta un match-revanche amical contre le F.-B.-C. Sierre.

## Cinématographe

Une nouvelle représentation cinématographique aura lieu au théâtre de Sion, samedi soir, avec un programme nouveau fort intéressant. La Société valaisanne de Cinématographies s'efforce de procurer au public séduisois des divertissements instructifs et agréables.

## Poussins phénomènes

Quelques amateurs de curiosités naturelles se sont arrêtés le 1er avril à la devanture du magasin du Parc Avicole pour admirer la couvée de poussins phénomènes. Mais à leur vive stupéfaction, ces poussins bizarres s'étaient transformés en...poissons!

Comme quoi il faut un peu se méfier de

certaines nouvelles sensationnelles publiées dans les journaux le 1er avril.

### Les premières hirondelles

Verdredi, les premières hirondelles ont été vues à Sion; elles ont dû être bien surprises de trouver de la neige. Souhaitons que ces gracieuses messagères nous ramènent enfin le vrai printemps.

### Scories Thomas

Un petit lot de scories Thomas devant arriver très prochainement, les agriculteurs de la commune de Sion qui en désirent peuvent s'inscrire jusqu'à mercredi soir 9 courant auprès de l'Association agricole du Valais.

## CHRONIQUE AGRICOLE

### Avril aux champs

Les semailles de printemps sont le principal travail à faire en ce moment. Mais il est également un autre travail d'actualité qui a une importance énorme en agriculture; ce sont les soins à donner aux céréales d'automne, herbage et roulage.

Le hersage est une opération nécessaire au printemps. Il doit se faire lorsque la terre est sèche. On se sert pour cela d'une herse à dents très mobiles. Les meilleures herse pour cet usage sont celles articulées. Les dents ne doivent pas aller à plus de 0. m. 80 à 0. m. 10. On suit pour herser la direction des lignes.

Peu de temps après le hersage, on roule. Tous les rouleaux sont bons. Les meilleurs sont ceux à disques en fonte ou en fer. Le roulage a pour effet de briser les mottes. En automne on n'a pas roulé pour que les céréales aient moins à souffrir des effets des gelées.

C'est actuellement seulement qu'on roule, ce qui facilite le tallage à un point tel que des blés pourtant semés très clair n'en donnent pas moins des rendements énormes lorsqu'on les a roulés au printemps.

Si, maintenant, nous quittons les champs pour les prés, les travaux d'actualité n'y manqueront pas non plus.

Les prés naturels doivent être soigneusement hersés pour les débarrasser de la mousse qu'ils peuvent contenir. Une fois le coup de herse donné, ce qui a dû déraciner, on doit passer un râteau à cheval pour l'enlever complètement et la faire brûler. Les cendres en sont répandues sur la surface du pré. Il est souvent utile, après cette première opération, de donner un coup de rouleau très lourd, de manière à tasser le sol et écraser les taupinières.

Si nous rentrons maintenant à la ferme, nous voyons que les travaux n'y manquent pas non plus. Faute de place, nous ne pouvons que les indiquer brièvement.

A la cave, c'est le moment de soutirer et de mettre en bouteilles le vin et le cidre. Ces opérations sont très délicates et demandent des soins nombreux.

Pierre Deschamps,

### Foin d'Italie

On nous écrit:

Une information a paru dernièrement dans les journaux disant que le trafic de transit par notre pays est actuellement l'objet de nombreux pourparlers de la part des autorités suisses, et qu'un accord doit se conclure ces jours concernant le transit par la Suisse via Bâle-Loetschberg des transports de charbon de la Sarre destiné à l'Italie. On s'est demandé entre autres comment il serait possible d'utiliser les wagons vides au retour.

Or, il y a lieu de rappeler ici que nous souffrons actuellement d'une grande disette de foin. Pour les propriétaires de chevaux en particulier qui ont à lutter contre les plus grandes difficultés afin de se procurer l'avoine nécessaire, la pénurie de fourrages se prolonge bien au-delà de la prochaine récolte. Or, l'importation rapide de quelques centaines de wagons de foin d'Italie serait à même d'apporter une détente dans la situation. Les prix payés dans certaines contrées de la Suisse dépassent toute mesure. Dans le canton de

Fribourg les 100 kilos pris par petites quantités se sont payés jusqu'à frs. 100. — et frs. 120. —, au Valais, de fr. 70 à 90. La disette paraît être la plus grande dans ces régions. Or, il est notoire qu'en France aussi bien qu'en Italie le foin peut être acheté à des prix assez bas et les personnes bien informées assurent que ces prix tendent toujours encore à descendre. En raison de ce qui précède nous demandons à nos autorités d'examiner sans retard la question de savoir si les longs trains de wagons vides de retour d'Italie ne pourraient être utilisés pour des transports de foin destinés à la Suisse.

À cet égard on ne peut assez insister sur le fait que toute la question de nos fourrages est intimement liée à celle de la production laitière du pays. Celle-ci a subi un tel recul en suite de la « sous-alimentation » du bétail que dans certaines contrées les livraisons de lait aux fromageries ont subi une diminution de 1300 à 1400, à 120-130 litres. Il importe donc que la plus grande attention soit accordée au problème et qu'il y soit porté remède le plus tôt possible.

## Echos

### A Versailles

Les nombreuses commissions du grand Congrès de la paix seront installées à Versailles dans les grands appartements du roi, de la reine et dans les appartements de Louis XV. Dans le salon de Mars où Louis XIV avait fait sa salle de jeux et de concerts et où il se comparait à entendre Lulli, des diplomates graves, au bruit saccadé des machines à écrire, s'efforceront de rétablir l'harmonie entre les nations.

Le salon de l'Abondance verra discuter des questions de ravitaillement, et dans celui de Mercure, dédié au dieu du Commerce, se résoudront bien des problèmes économiques. La salle du Trône rappellera aux pénitents un autre traité de paix; celui conclu entre Louis XIV et Philippe IV, roi d'Espagne, à la suite de leur « entrevue en l'isle des Faisans », où fut décidé le mariage de Sa Majesté très chrétienne avec Marie-Thérèse d'Autriche.

Les commissions auront également à leur disposition la chambre à coucher de la reine (où naquirent dix-neuf princes de la maison de Bourbon), le grand salon de la Reine, où les délégués viennois contempleront avec mélancolie le magnifique coffret à bijoux offert à Marie-Antoinette par l'empereur d'Autriche, l'antichambre du Grand-Couvert, où les Allemands pourront voir des tapisseries représentant la « prise de l'Isle-en-Flandres »... par les Français, et la « réduction de la ville de Marsal en Lorraine au premier bruit de l'approche du roi Louis XIV ».

Le salon de l'Oeil-de-Bœuf, le salon du Conseil des ministres de Louis XV, la chambre à coucher de Louis XV, le salon des Pendules (où sonnera peut-être enfin l'heure tant attendue de la Paix); tout cela sera transformé en autant de bureaux.

Des meubles d'époque y vont être apportés pour compléter l'installation. Les séances plénières qui, avec les secrétaires et les journalistes réuniront plus de cent personnes, se tiendront dans la galerie des Glaces, longue de 78 mètres, large de 10, ornée de 17 fenêtres donnant sur des jardins et auxquelles correspondent 17 arceaux garnis de glaces et reliés par des bronzes.

Construite par Mansard, ornée de peintures exécutées par Lebrun, la galerie des Glaces, est bien le cadre unique, incomparable, grandiose et riche en souvenirs historiques qui convient au lieu où sera signée la Grande Paix.

Et la souillure infligée à ce lieu, témoin de tant d'heures de gloire française, par la proclamation du roi Guillaume, comme empereur d'Allemagne, en 1871, sera enfin effacée. Des salons de repos seront aménagés pour les principaux plénipotentiaires dans les petits appartements.

MM. Wilson, Clemenceau et Lloyd George pourront deviser amicalement dans le petit boudoir crème où Marie-Antoinette aimait à s'entretenir avec les princesses de Lamballe et de Polignac, à moins qu'ils ne préfèrent s'installer, à côté, dans la bibliothèque des gros volumes, où la pendule de la reine leur jouera toutes les heures: « Il pleut, bergère », ou « François les Bas-Bleus ».

Le chauffage central a été installé dans tout le château avant la guerre. Des lignes téléphoniques et téléphoniques nombreuses vont être placées.

Tout ce travail d'aménagement prendra environ un mois.

Dans les derniers jours d'avril ou les premiers de mai, nous pouvons donc espérer voir le Congrès de la Paix se réunir enfin à Versailles.

### Mot pour rire

Le 1er avril, un bambin s'est présenté dans une pharmacie de Sion pour faire une « commission ». Celle-ci consistait dans un billet remis à l'apothicaire en vue d'obtenir une boîte de pilules pour favoriser la constipation, une pincée de poudre d'escampette et pour 10 cent de baume de niolu, le tout à servir promptement.

## ETRANGER

### Les préliminaires de paix

M. Pichon a déclaré au comité de l'association des journalistes républicains: « J'ai toujours pensé et pense plus que jamais que les préliminaires de la paix à imposer à l'Allemagne, sauf événement imprévu, seront prêts avant Pâques. »

### L'indemnité allemande

L'« Echo de Paris » au sujet du règlement financier à imposer à l'Allemagne, dit qu'il est possible d'annoncer avec certitude que le Conseil des Quatre envisage que l'Allemagne opérera un versement immédiat de 1 milliard en espèces et valeurs diverses, somme que des livraisons de matières premières et de stocks porteront à un montant que les plus optimistes estiment devoir atteindre 30 milliards.

La somme globale de l'indemnité ne sera pas fixée aux préliminaires de la paix. Le conseil définira les catégories de créanciers que l'Allemagne devra désintéresser. On ajoute que chaque année la commission alliée fixera une contribution que l'Allemagne devra fournir en espèces et en nature.

### La flotte britannique

L'Amirauté annonce la dislocation de la « grande flotte », à partir du 7 avril. Le roi a conféré aux amiraux Jellicoe et Deakins le titre d'amiraux de la flotte.

### Le désarmement de l'Allemagne

À la Chambre, jeudi, M. Raynaud demande à l'assemblée de discuter vendredi le rapport sur la proposition tendant à inviter le gouvernement à obtenir le désarmement de l'Allemagne.

M. Deschanel fait observer que la constitution ne confère pas au parlement le droit de tracer d'avance au gouvernement les bases d'après lesquelles il devra négocier.

M. Pichon répond que le gouvernement ne peut que constater le caractère anticonstitutionnel de la proposition, mais qu'il rend pleinement justice à la pensée qui l'a dictée. Il est décidé à assurer un désarmement sérieux de l'Allemagne.

Nous sommes préoccupés, dit-il, de faire en sorte que l'Allemagne ne puisse pas recommencer l'entreprise qui coûte si cher à l'humanité. Le gouvernement ne peut que demander à la Chambre de lui faire pleine confiance. Il a la même pensée que les auteurs de la proposition. Il fera tout ce qu'il pourra pour faire triompher les principes inscrits dans cette motion. Il fera en sorte de répondre aux

## VII

### SUR LA PISTE

Abeugné de graves affaires de famille, le lieutenant James Easton obtint à grand-peine dix jours de permission. Fort heureusement, il ne se savait pas indispensable en ce moment au dépôt, sans quoi, pris entre deux devoirs, ses perplexités eussent été grandes. Mais son entraînement était terminé et il attendait d'un moment à l'autre son ordre de départ pour le front. Il trembla en songeant que cet ordre eut pu arriver le matin même, car alors il serait parti sans protester, mais le cœur déchiré. Au lieu de cela, il était libre jusqu'au lundi suivant; on peut faire beaucoup de choses en dix jours.

Sitôt passée la première surprise, il se prit à réfléchir, car il procédait toujours avec méthode. Avant tout, il fallait aviser la police. Comme il avait des accointances avec Scotland Yard on l'écouta favorablement et on lui promit aide et sympathie. Bien que sur les dents les agents auxquels il eut recours affirmèrent qu'ils feraient de leur mieux pour retrouver la piste de miss Sinclair et repérer ses faits et gestes depuis le moment où elle avait quitté son logement d'Holland Street.

Mais Easton, sachant que tout cela prendrait du temps, ne se fit pas faute d'agir de son côté. C'est encore chez Ackermann et Dental qu'on le renseignerait le mieux. Les anciennes compagnes de May, à défaut des patrons, lui donneraient peut-être de précieuses indications. Sachant par May que M. Dental était un peu ramollé et laissait tous les soins de la direction à M. Ackermann, c'est à ce dernier qu'il résolut de s'adresser.

vues de la Chambre. Je ne peux rien dire de plus, c'est à vous de juger, mais mes explications doivent vous donner satisfaction.

M. Raynaud se félicite des déclarations du gouvernement. Il constate l'unanimité de la Chambre sur la question et conclut: « Un scrutin est inutile, le vote est acquis. »

## DERNIERE HEURE

### L'entrevue de Spa

SPA, 3. — Erzberger est arrivé à 17 heures, accompagné des conseillers techniques suivants: von Simann, secrétaire d'Etat; commandant baron Willisen, directeur de l'office central de protection de la frontière orientale; commandant Boettlicher, président de la sous-commission des transports, Sahn, premier bourgmestre de Dantzig, et des docteurs Hemmer et Driesen, représentants. Une conférence au sujet de la question de Dantzig aura lieu jeudi à 10 heures du matin, à la villa «Culois», habitée par le général Nudant.

PARIS, 3. — Le maréchal Foch est arrivé à Spa à 8 h. 20. Il a aussitôt fait savoir à Erzberger qu'il aurait un premier entretien avec lui dans son wagon à 9 h. 30. La conférence commença à l'heure dite en présence du général Weygand et d'un interprète français. Elle dura 40 minutes. Foch exposa les décisions de l'Entente, puis Erzberger regagna son train à pas précipités, paraissant en proie à une vive émotion.

Après une conférence d'une heure avec le général Hammerstein et ses conseillers techniques, Erzberger se rendit à l'hôtel où logent les membres de la commission d'armistice. Foch, acclamé par la population a visité le général Nudant.

### L'opinion du Vatican

PARIS, 3. — L'envoyé du « Petit Parisien » à Rome a interviewé le cardinal Gasparri qui a déclaré que le pape suivait avec un extrême intérêt les délibérations de Paris. Abordant la question de l'Autriche-Hongrie, le cardinal a dit la préoccupation du St-Siège au sujet du bolchévisme.

Le nonce de Vienne a été autorisé à se rendre à Prague si la situation s'aggravait. Il a annoncé que la Tchéco-Slovaquie a entrepris déjà des démarches en vue d'entrer en rapport avec le St-Siège. Il se déclare touché de la célébration d'un office à la cathédrale à Varsovie et de la bénédiction du palais de la Constitution.

Relativement à la question de la Yougoslavie le cardinal Gasparri serait d'avis qu'une certaine autonomie de forme républicaine par exemple devrait être accordée dans le nouvel Etat yougoslave aux Croates et aux Slováques. Il a manifesté ensuite son grand désir d'un rapprochement avec la France; si la France veut ce rapprochement, a ajouté le cardinal, qu'elle le fasse directement, sans le chercher par des intermédiaires.

Relativement au remplacement éventuel des évêques allemands de Metz et de Strasbourg,

## THÉÂTRE DE SION

SAMEDI, 5 AVRIL A 8 HEURES DU SOIR

# Représentations cinématographiques

organisées par la

Société Valaisanne de Cinémathographe — E. Reinhardt & Cie, Sion

## AU PROGRAMME :

**NOEL DE GUERRE:** Film d'art français.  
**HEROIQUE SACRIFIÉE:** Film d'art français.  
**LES IDEES DE M. BONHOMME:** Film comique.  
**CAUTERETS, PYRENES:** Film de voyage, etc., etc.

Les enfants en-dessous de 16 ans ne sont pas admis à cette représentation. Les deux représentations du DIMANCHE seront données au HALL POPULAIRE CAECILIA à ARDON.

Les prochaines représentations à SION seront données au Théâtre les 12 et 13 avril prochain avec un programme entièrement nouveau. Bureau de location Mussler, Sion

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » N° 7

## LA DISPARITION DE MISS SINCLAIR

(suite)

Aucune des employées de la maison n'était partie le samedi avec May, pas plus Ruby que les autres. Où donc avait bien pu aller miss Sinclair? Peut-être après tout s'était-elle décidée à rendre visite à sa tante du Devonshire? Mais Mrs. Smithson ignorait l'adresse de la belle demoiselle, donc impossible de téléphoner.

L'immixtion de la police représentait pour Mrs. Smithson la pire catastrophe. Autant alors imaginer tout de suite que la jeune fille était morte?

La fougère regagna Holland street, le cœur gros et les yeux humides. Car elle aimait vraiment May comme sa propre fille.

Avant de se rendre à Scotland Yard, elle se hâta d'envoyer une dépêche à James Easton le priant d'accourir: un message à Farmborough le joindrait évidemment.

En effet, quelques heures plus tard, l'aviateur débarquait visiblement inquiet.

— Que se passe-t-il? demanda-t-il vivement.

Et une telle angoisse perçait dans sa voix que Mrs. Smithson ne put retenir ses larmes.

— Où est miss Sinclair? interrogea James très pâle, le dos appuyé contre la porte d'entrée comme pour couper toute échappatoire à la logeuse.

Les sanglots de la brave femme cessèrent, mais elle se mit à trembler des pieds à la tête, car la voix d'Easton, terrible, lui glaçait le sang dans les veines.

— Je ne sais pas, monsieur, elle a disparu. Elle est partie samedi après-midi pour aller à la campagne et on n'a aucune nouvelle depuis.

Mrs Smithson s'était laissée tomber sur une chaise, le visage enfoui dans ses mains.

— Que supposez-vous? interrogea le jeune homme qui était devenu atrocement pâle.

— May a dû aller voir sa tante du Devonshire, mais j'ignore le nom de la ville ou du village qu'elle habite cette personne.

— Vous ne savez rien de plus?

— Rien, hélas!

C'est donc toute une enquête à faire. Il me faut d'abord une permission en règle. Je vais tâcher de l'obtenir; ce ne sera pas commode.

James semblait assez calme en apparence mais Mrs. Smithson le connaissait déjà assez pour savoir quelle tourmente intérieure grondait en lui.

Sans ajouter un mot, l'officier ouvrit la porte et la referma derrière lui avec tant de violence que toute la maison en parut ébranlée.

Il sauta dans son auto, dévala la rue à toute vitesse et se lança vers Knightbridge, d'un train d'enfer. A ce moment, sa propre vie ne pesait pas lourd; il l'eût sacrifiée joyeusement pour sauver celle de May qu'il pressentait en péril.

qui seraient démissionnaires, le cardinal déclara que l'Alsace-Lorraine reste provisoirement sous le régime du concordat. Il appartient donc au gouvernement français de nous désigner ses candidats.

En abordant la question de Jérusalem, le cardinal souhaite son internationalisation. Il déclare ensuite que le Saint-Siège suivra favorablement les démarches qu'on fera auprès de lui les délégués assyriens et chaldéens.

Pour Sainte-Sophie, si le sort futur de Constantinople doit changer, le Saint-Siège revendiquera hautement la basilique pour le culte catholique oriental bien entendu, non pour le culte latin.

### Les questions coloniales

BERLIN, 3. — L'administration coloniale sera représentée aux pourparlers de paix par le gouverneur de l'Afrique orientale allemande Schlee et deux conseillers de gouvernement. Le ministre des colonies Bell prendra part personnellement aux pourparlers décisifs sur les questions coloniales.

### L'Espagne et la ligne des Nations

PARIS, 3. — Le gouvernement espagnol, dans une note adressée à la conférence de la paix, déclare adhérer au pacte de la Société des nations dans tout ce qu'il renferme d'essentiel.

### L'essor industriel de la France

PARIS, 3. — M. Cels, sous-secrétaire aux travaux publics, expose dans le « Matin » un vaste programme comportant: l'accroissement des moyens industriels et commerciaux, l'augmentation considérable des échanges commerciaux, les améliorations nécessaires pour que les ports soient en mesure de satisfaire au trafic maritime qui en sera la conséquence, premièrement le développement de la longueur des quais, la possession de quais d'escale pour les grands navires avec un outillage correspondant, la création de vastes hinterlands à proximité immédiate des centres industriels et commerciaux reliés aux ports par voies d'eau, l'extension des réseaux de chemins de fer et de navigation intérieure, communication des hinterlands avec le reste de la France et des autres pays européens, permettant le déchargement des produits importés et l'alimentation par l'exportation.

L'importation du port d'Alger sera triplée et ce port pourra recevoir les plus grands cargos et les navires de guerre.

Marseille sera un des plus grands ports du monde avec 33 kilomètres de quais et un hinterland énorme. Brest deviendra l'aboutissement des grandes lignes transatlantiques de l'Amérique. Le programme des travaux permettant l'accès de Paris aux grands chalands de mer en liaison directe avec la côte anglaise a été également approuvé.

La navigation sera complétée par le canal du Rhône au Rhin, détournant ainsi le trafic d'Alsace-Lorraine de sa voie d'avant-guerre. L'exécution d'une voie navigable à grand débit reliant les houillères de la Sarre et les exploitations des centres industriels de la Haute-Alsace, Strasbourg, Mulhouse et Bâle avec les bassins du Rhône, de la Saône et des ports de la Méditerranée est envisagée. Le plan général de tous les travaux sera réalisé dans un minimum de temps.

(à suivre)

Pâtisserie Keller

SION Téléphone 182

Grand choix d'articles de Pâques Lièvres de Pâques — Œufs de Pâques Chocolats fins — Massepains — Fondants Pâtisserie, Tranches, Petits-fours Pâtés froids et chauds sur commande Gâteaux de Pâques — Osterfladen

La viande fraîche fait défaut!

en remplacement demandez sans retard un colis postal de 5 kg. de BŒUF FUME désossé à frs. 9.50 le kg. Lard maigre et gras à frs. 11.— le kg. port dû Contre remboursement. Se conserve plusieurs mois. Louis MAYOR, 12, Rue de la Chapelle, Genève.

FÖTISCH F

GRAND ABONNEMENT DE MUSIQUE ET LITTÉRATURE MUSICALE

Choix considérable - Conditions favorables Spécialité: MUSIQUE DE CHAMBRE, trios, etc.

Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES (près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.) Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc. Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger. Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne outil, crin animal et végétal

Tapis chauffant Calora

chauffé à l'électricité. Demandez prospectus et renseignements à une usine électrique, à votre électricien, pharmacien ou magasin d'articles sanitaires.

FRITZ MARTI Soc. Anon., BERNE

HERSES ARTICULÉES A ANCRES pour prairies

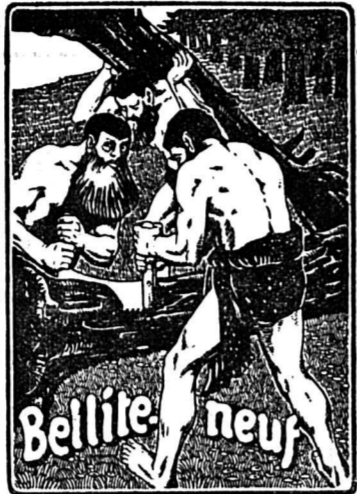
AVANTAGÉS: Jamais obstruée. Dents toujours exemptes de mousse et de débris de plantes. Travail parfait et surprenant Grand rendement de foin.

Représentant: Fr. RICKLI, Martigny-Bourg.



Université de Commerce de la Ville de St-Gall

Subventionnée par la Confédération Suisse Sous la direction de la Chambre de Commerce de St-Gall Les semestres commencent milieu Avril et 23 Septembre. PROGRAMME DES COURS PAR LE SECRETARIAT. Commerce, Banque, Industrie, Enseignement commercial, Administration, Cours de réviseurs de livres.



CAISSES Caisses à vin, etc.

CUVEAUX FUTS D'EMBALLAGE PARQUETS

en tous genres, (lames pour planchers, lames à mouchettes.) Poteaux et traverses imprégnés au 'Bellite-Neuf' fournissent à conditions avantageuses Renter & Cie., S. A. BIENNE-BOUJEAN.

Advertisement for REICHENBACH FABRIQUE DE MEUBLES & Cie., SION. Includes contact info: Fabrique: Téléphone 85, Magasins: Téléphone 105.

Le 2<sup>me</sup> tirage pour les gros lots, de fr. 12.000, 5.000, de la Loterie de l'Hôpital de l'Oberhasli aura lieu en Mai prochain. Les billets à 50 centimes seront bientôt tous vendus. Alors se suivent les LOTS à Fr. 1.-

Gros lots: Frs. 10.000, 4.000, etc. Envoi contre remboursement par l'Agence centrale à Berne Passage de Werdt, N° 199.

CARRELAGES ET REVETEMENTS



J. ROD - LAUSANNE ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

Ecrivez-nous

une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour du courrier notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité.

Chaussures Rod, Hirz & fils, Lenzbourg

Chaussures



SOULIERS TRAVAIL pr. hommes, qual. garantie Fr. 23.— SOULIERS MILITAIRES, à souflets Fr. 34.— BOTTINES MILITAIRES à souflets, tannage chromé Fr. 45.— Le même article avec ferrage montagne Fr. 49.— BOTTINES pour Messieurs, en Box calf ou veau cuir Fr. 38.80

Beau choix en souliers montants et bas, pour dames, fillettes et enfants à prix très avantageux Socques pour hommes, femmes et enfants au plus bas prix chez

AD. CLAUSEN, Rue de Lausanne SION

Je livre aux revendeurs, à des prix sans concurrence: Cervelas la pièce 40 Cts. Schübli la paire 90 Cts. Gendarmes la paire 90 Cts. Wienerli la paire 50 Cts. Salami le kg. 9.50 Fr. Saucissons de Franc ort le kg. 8.— Fr. Saucissons bernoises aux langues le kg. 7.50 Fr.

Moritz FREY, charcuterie, Schötz (Lucerne) Demandez échantillons Téléphone N° 14, Schötz.

Advertisement for Jeanrenaud & Hegnauer LAUSANNE, 3, rue Pichard. Organisations industrielles et commerciales. Comptabilités en tous genres, tous contrôles. Bénéfice de guerre.

Advertisement for PASTILLES VALDA PRÉSERVEZ-VOUS des INCONVENIENTS du Froid, de l'Humidité, des Poussières, des Microbes. COMBATEZ les Maladies des Voies respiratoires AVEC LES PASTILLES VALDA.

Le Curé de Lanslevillard

(suite) De saisissement il s'arrêta et laissa tomber ses papiers. Il faut vous dire que les paysans mauriennois nourrissaient alors une haine sauvage contre les ouvriers piémontais. Deux ou trois autres crimes avaient précédé celui-ci. Aussi nos deux hommes lâchèrent-ils leur curé pour courir après l'individu qui détaillait. Ils le rattrapèrent dans un champ, le malmenèrent à coups de pied et de poing et le cofèrent. Après quoi, on revint à l'abbé Borel qui agonisait sur la route où on l'avait laissé. C'est miracle qu'il n'ait pas rendu l'âme. Le médecin militaire qui arriva le premier et le médecin civil mandaté à Modane le condamnèrent tous deux à la mort à la guillotine. Mais vous connaissez le proverbe: Bon Savoyard à la tête dure. Notre abbé avait la tête si dure qu'il en réchappa. Nous voici à Lanslebourg. Vous allez entrer chez moi pour vous rafraîchir. Nous entrions en effet dans Lanslebourg. L'archiprêtre me tenait avec son histoire. Je le suivis à la cure. On l'attendait pour un malade. Il m'installa dans son petit bureau avec des livres et, de fil en aiguille, je passai au presbytère la journée entière, attrapant par ci, par-là des bouts de réponses à mes questions. A déjeuner seulement je pus élucider le cas d'Antonio. — On ne l'a pas mis au bagne? avais-je demandé au curé à son retour de course. — On l'a acquitté.

Je désirais me faire commenter un tel scandale, quand mon hôte fut de nouveau réclamé. Enfin, à table, il me satisfait. — Acquitté, commençai-je immédiatement, c'est un peu fort. Le coquin ne méritait pas les circonstances atténuantes, car il avait prémédité son crime. — Assurément. — Vos jurés de Savoie sont donc de farouches anticléricaux? — Il y a quinze ans, nos montagnes ignoraient l'anticléricalisme. Aujourd'hui encore, sauf, peut-être, à Modane qui est mal fréquentée, nous sommes très aimés dans cette vallée. Les esprits étaient si montés contre Antonio qu'on voulait le lyncher sans attendre l'œuvre de la justice. Il fallut demander l'aide de la troupe pour le protéger et le conduire à la prison de Saint-Jean-de-Maurienne; il y alla, escorté par deux compagnies de chasseurs à pied qui accompagnèrent une foule hurlant à la mort. On dut renvoyer tous les Piémontais qui travaillaient sur le chantier de Lanslevillard. Beaucoup d'Italiens, ne se sentant pas en sûreté passèrent la frontière. Pour obtenir un peu de calme, le juge d'instruction laissa traîner l'affaire d'autant plus que l'abbé Borel avait peine à se remettre et ne pouvait pas témoigner; il fallut trois mois pour lui raffermir le crâne qui s'en allait en morceaux. — Mais cet acquittement? — Ce fut la victime qui l'obtint. — La victime? m'écriai-je. Quelle folie! — Jésus avait pardonné à ses bourreaux. L'abbé Borel, qui est un saint, je vous l'ai dit, voulut imiter notre divin maître et sauver son meurtrier. — Oui, mais comment? Il fallut bien qu'il témoignât contre lui.

Le vicar qui nous écoutait sourit à ma question. Il avait sur moi cette supériorité de connaître le dénouement. M. le curé voulait bien ne pas la lui conserver plus longtemps et reprit avec ce mélange de bonhomie et de dignité que j'avais déjà relevé dans ses propos. — Antonio fut déferé à la cour d'assises de Chambéry. Il avait avoué: l'affaire se présentait donc le plus simplement du monde. La Maurienne presque entière était descendue pour assister aux débats et applaudir la condamnation du Piémontais. — Vous étiez là? — J'étais là. Je puis vous parler de visu et auditu. Des deux médecins qui avaient soigné la victime, l'un était mort subitement et l'autre, le médecin aide-major, avait reçu de l'avancement en Algérie. Mais leur rapport était accablant et donnait force détails sur les blessures. Après l'interrogatoire assez pitoyable de l'accusé qui cherchait des excuses et n'en trouvait pas, on introduisit l'abbé Borel. Il ne se décourvrit qu'en arrivant au milieu du prétoire, à la barre des témoins, juste en face du président. Et ce fut aussitôt, dans la salle un murmure de stupéfaction. — De stupéfaction? — Oui, l'acte d'accusation, après les procès-verbaux des médecins, on s'attendait à voir un quasi moribond, portant encore sur la tête l'horrible marque des coups qu'il avait reçus. C'était le spectacle qu'on escomptait pour achever l'effondrement de l'Italien. Or, notre curé était bien un peu pâle, mais il se tenait gaillardement, et il n'offrait au regard aucune trace sanglante. Les juges, les jurés, la foule n'en revenaient pas, et les gens de Lanslebourg faisaient verser à ceux de Lanslevillard de leurs récits exagérés de l'assassinat. Aux assises, rien ne produisit plus mauvais effet, qu'une victime florissante. — Je protestai aussitôt. — Mais je ne comprends pas. Après quinze ans, le crâne de l'abbé Borel est encore tout bossu et déformé. Je l'ai vu, sous la calotte, quand il le montrait à Antonio pour le contraindre à l'obéissance. Comment ne voyait-on pas à l'audience les traces toutes fraîches de ses blessures? — Le fait est qu'on ne les voyait pas. Le vicar riait effrontément de mon air déconfit, ce qui m'agacait, mais je ne pouvais le confondre. Force me fut de patienter pour connaître la fin. Tranquillement, sans se presser, M. le curé répondit donc: — Le président, entendant ces murmures et ne comprenant pas leur cause, menança de faire évacuer la salle, si l'on n'observait pas le plus strict silence. Entre les deux gendarmes Antonio considérait avec stupeur sa victime pendant qu'elle prêtait serment. — Avec stupeur, pourquoi? — Il ne la reconnaissait pas. Il y a cent manières de déposer: avec véhémence, avec autorité, avec le sentiment de la justice et de son droit, avec prolixité et complaisance, d'une voix nette et tranchante. La déposition de l'abbé Borel fut extraordinairement laconique et terne. Il avait reçu un coup sur la tête, il était tombé à l'eau, mais il savait nager. On avait cru qu'il s'agissait d'une aventure sans importance, une petite rixe de rien du tout, suivie d'un bain. Ce qu'il disait était rigoureusement vrai. Mais la vérité, à l'audience, c'est le ton, c'est le geste qui la révèle. Il n'y avait ni ton ni geste. Remarquez qu'il était le seul témoin, que de sa déposition et de sa personne même dépendait, en somme, la condamnation plus ou moins grave du Piémontais. Il déclarait le crime et il n'en fournissait aucune image physique. Le président, interloqué, l'interrogea: « Mais, enfin, ces plaies que les médecins décrivent si abondamment, elles n'ont pas eu le temps de se cicatriser tout à fait. Montrez-les nous. — Voici ma tête, monsieur le président. — Je ne vois rien, absolument rien, dut convenir le président, après un minutieux examen. — Les jurés se regardaient les uns les autres. C'était surprenant comme un miracle. — En effet. — Puis-je me retirer maintenant? réclama notre curé, à qui le sang était revenu aux joues et qui paraissait très ému, comme si sa conscience n'était pas absolument tranquille. « Attendez, répondit le président; nous avez-vous dit tout ce que vous saviez? — Il balbutia, inquiet: « Interrogez-moi, je répondrai. — Que lui réclamait encore? L'accusation se trouvait tout amoindrie et réduite, puisque rien ne subsistait des blessures et que le préteud assasiné ne se plaignait pas. Tout à coup, dans le silence, on entendit une voix qui criait: « Tous les regards fixèrent l'endroit d'où partait cette voix. L'assassin, debout, vociférait et montrait la victime. Du coup la lumière se fit dans le cerveau du président et il prit obligeamment le curé de Lanslevillard d'ôter sa perruque.

(à suivre)

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE. Seul REMÈDE SOUVERAIN KEFOL. Boîte (10 pastilles) 1.50. Ch. Benzli, pharmacien, Bière (Jura).